Le magazine d'information intercommunal

Sud Hérault

Janvier 2021

#12

© Hugo Da Costa

ÉCONOMIE

Œuvrer ensemble pour la relance

ACTION SOCIALE

Les ateliers reprennent !

ENVIRONNEMENT

Tous les emballages se trient !

URBANISME

Les études des sols obligatoires depuis octobre 2020

Sud Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

4
Action sociale
Les ateliers reprennent !

6
Tourisme
Une destination toujours attractive

8
Grand Angle
Les Couillandres de Jeanne

10
Économie
Œuvrer ensemble pour la relance

12
GeMAPI
Entretenir, c'est prévenir

14
Environnement
Tous les emballages se trient !

16
Un chef, un restaurant, une recette
La Tour Sarrasine à Poilhes

18
Programme culturel
De mars à juin 2021

20
Patrimoine
Le Domaine, lieu d'exposition

22
Urbanisme
Les études des sols obligatoires depuis octobre 2020

Notre ambition à vos côtés

Nous clôturons une année éprouvante, dramatique pour certains d'entre nous, sur le plan privé et/ou sur le plan professionnel. Cette pandémie nous a frappés, a emporté parfois des êtres chers et nous avons dû faire face à des difficultés financières qui dans certains secteurs ont mis en jeu la survie même de nos activités professionnelles.

Conscient des traumatismes subis, je veux ici affirmer le soutien indéfectible de l'Intercommunalité au territoire qu'elle administre. Nous nous sommes efforcés d'apporter une aide aux secteurs sinistrés, en veillant toutefois à conserver nos capacités budgétaires pour le bon fonctionnement et le développement des services à la population, qui ont été déployés au cours des mandats communautaires successifs, et également préserver notre aptitude à investir et ainsi prendre part à la relance économique tant attendue.

Notre engagement est entier, aux côtés bien entendu des communes qui forgent notre territoire, la complémentarité des actions du bloc communal (communes - Intercommunalité) n'étant plus à démontrer.

L'heure est à la relance économique de notre Pays, qui devra s'appuyer sur une décentralisation renforcée et sur l'octroi de moyens financiers à la hauteur des missions confiées aux Intercommunalités. Les axes du plan de relance gouvernemental se croisent avec les domaines de compétences que les Communautés de communes assument dans leurs territoires. La « territorialisation » de ce plan de relance est essentielle pour garantir son efficacité, pour ce faire, une association étroite des Intercommunalités à sa mise en œuvre est cruciale.

Ce sera, vous l'aurez compris, notre combat de ce début de mandat, notre objectif étant de donner au territoire le développement qu'il mérite, à ses habitants un panel toujours plus large de services qui agrémentent leurs vies d'un point de vue pratique mais aussi qui leur offrent l'opportunité d'une ouverture aux autres.

Outre une lecture agréable de votre magazine Sud-Hérault, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, une année 2021 dépourvue d'angoisse, d'incertitudes et de tracas ; une année 2021 solidaire et bienveillante s'ouvrant sur de nouvelles perspectives, une année 2021 qui ramène un climat de sérénité auquel nous aspirons tous !

Jean Noël Badenas
Président, Maire de Puisserguier, Conseiller Régional

©Hugo Da Costa

Très attendus du public, les ateliers numériques itinérants ont pu reprendre

En collaboration avec la Conférence des Financeurs Pour la Prévention de la Perte de l'Autonomie (CFPPA), des ateliers numériques sont proposés pour les personnes de + 60 ans sur les communes de Cessenon sur Orb, Capestang et Saint Chinian. Le confinement avait conduit à l'arrêt de ces ateliers au cours du premier semestre. Face à la demande insistante du public, une session a pu être réalisée au cours des mois de septembre et d'octobre pour le plus grand bonheur de ces jeunes pratiquants. Victime de leurs succès, nous espérons réitérer ces sessions en 2021.

Le R.A.M fait sa rentrée en peinture : arts plastiques et touts petits pour des créations infinies

Le Relais des Assistantes Maternelles a repris ses activités à la rentrée de septembre et a mis l'accent sur les précieux ateliers d'éveil qui permettent l'échange, le lien social et participent au développement social du jeune enfant. C'est avec la collaboration de Karine Damour, peintre plasticienne, que les tout petits ont découpé, collé, peint, en individuel ou partagé, le choix est laissé à l'enfant. Ces œuvres réalisées autour de l'univers d'Hervé Tullet feront l'objet d'une exposition ouverte à tous courant 2021.

Le PIJ (Point Information Jeunesse) se réinvente

Info Jeunes Sud-Hérault fait partie intégrante d'un dispositif national, labellisé par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports . L'ensemble des PIJ, à travers ce réseau a choisi de moderniser son nom et d'envoyer un message fort par une signature positive. Vous retrouverez ce visuel partout en France, vous y trouverez les mêmes services. Un seul objectif, accompagner les jeunes au plus près leurs besoins. Info Jeunes Sud-Hérault est présent à Capestang, Puisserguier et Cessenon-Sur-Orb.

Contact et renseignements InfoJeunes :
06 81 05 64 08

SUD-HÉRAULT
EXPLORER LES POSSIBLES
info Jeunes Sud-Hérault
EXPLORER LES POSSIBLES

Du Canal du Midi au vignoble du Saint-Chinian, une destination toujours aussi attractive

La pandémie liée au Covid-19 et la période de confinement a fortement impacté la fréquentation touristique pendant la période mais pourtant contre toute attente, la fréquentation s'est maintenue pendant la période estivale et sur certains secteurs géographiques, elle s'est accrue... Les données collectées et comparées entre le 01 janvier et 30 septembre 2019 et la même période en 2020 grâce au partenariat entre l'Agence de développement touristique de l'Hérault et l'opérateur téléphonique Orange à l'aide du dispositif « Fluxvision » font apparaitre une baisse globale du nombre de nuitées touristiques de 7%. Ce qui, compte tenu de la période de confinement, témoigne d'une forte attractivité pour la destination concentrée sur les mois de juillet et août.

Même dans les points d'accueil, les centres d'intérêt de la clientèle restent globalement les mêmes, oenotourisme et activités de pleine nature. La fréquentation totale des bureaux d'information touristique est en baisse. Ceci s'explique en partie par la fermeture des points d'accueil pendant le confinement. On note une forte baisse de la fréquentation de visiteurs étrangers dans les deux points d'accueil touristiques (21 % de la clientèle en 2020 contre 45 % en 2019). Les visiteurs ont été nombreux à se renseigner en ligne sur le site **www.tourismecanaldumidi.fr**. On dénombre en effet une augmentation du nombre de connections de 10 %.

Nous avons accueilli une nouvelle clientèle, locale, régionale ou nationale. L'enjeu sera, si les conditions sanitaires le permettent de la fidéliser en 2021 tout en maintenant les actions de marketing qui permettent à la Communauté de communes Sud-Hérault de donner plus de visibilité et de notoriété.

©Office de Tourisme Canal du Midi Saint Chinian

Du nouveau à l'office de tourisme intercommunal !

Un nouveau comité de direction a été installé. Il est composé de 18 membres élus communautaires, socioprofessionnels et membres ex qualitat. Jean Noël Badenas a été élu Président et Catherine Combes Vice-Présidente

Jean-Noël Badenas

Catherine Combes

©Hugo Da Costa

Cessenon-Sur-Orb : la clientèle locale a redécouvert le territoire

Les Couillandres de Jeanne à Quarante , petits bouts de tissu et grande réussite

Une couillandre est un petit objet fabriqué à la main que l'on offre pour le plaisir. Depuis 2015, Pauline Gauffreteau ne cesse de réinventer ce petit mot désuet avec ses créations originales et colorées.

Avant d'être créatrice, Pauline Gauffreteau a eu plusieurs vies. Tenniswoman, enseignante sportive dans des clubs ou à l'école, agent polyvalent pour une base logistique de grande surface... Autant d'expériences qui lui donnent la force de changer de voie pour lancer la marque **Les Couillandres de Jeanne**, il y a 5 ans.

Ce talent pour la couture, Pauline le doit à sa grand-mère Jeanne qui l'initie à la technique du crochet dès l'âge de 6 ans. Dès lors, le goût de la création ne la quitte plus. En parallèle de ses activités professionnelles elle s'adonne au dessin et à la couture, jusqu'à ressortir une machine à coudre en 2010. Elle conçoit ce qu'elle ne trouve pas dans le commerce. Grâce à son compte Facebook, les photos de ses créations sont partagées bien au-delà du territoire Héraultais et les retours encourageants ne tardent pas. Ce qui n'était au départ qu'un loisir devient une activité sérieuse, les futures clientes demandent elles aussi à avoir leurs sacs personnalisés.

2015 est une année décisive. Les Couillandres de Jeanne voient officiellement le jour. Ce qui fait leur spécificité, c'est l'attention toute particulière qu'accorde Pauline à chacune des pièces. Chaque Couillandre est issue d'une rencontre avec sa future utilisatrice. Un échange pendant lequel la cliente parle d'elle, de ses besoins, de ses attentes pratiques et esthétiques. Ce contact est très important pour la créatrice, c'est dans ces moments-là qu'elle imagine la Couillandre idéale. Un soin de la personnalisation et de la qualité de produit garanti à 100%, puisque Pauline assure également un « SAV » rigoureux !

Elle conçoit ce qu'elle ne trouve pas dans le commerce.

Il est des rencontres décisives dans la vie d'une entreprise. Pour Les Couillandres de Jeanne ce fut celle avec Sébastien Mas, ingénieur informatique et gérant de l'agence de communication Dolikom à Quarante. Distingué en 2018 par le prix de l'entrepreneuriat Sud-Hérault, Dolikom a alors la volonté de créer des locaux pour accueillir d'autres entrepreneurs. Une aide à l'immobilier de la part de la Communauté de communes vient donner un coup de pouce au projet en 2019. Un an plus tard, l'entreprise de Pauline s'installe dans ce lieu au 11, route de Fontanche à Quarante, où un atelier a été spécialement aménagé et lui ouvre de nouvelles perspectives de développement.

En 2020, un nouvel accessoire désormais indispensable rejoint la collection des Couillandres de Jeanne. Entourée d'une solide équipe de volontaires, Pauline a conçu et distribué des centaines de masques au personnel soignant. À la sortie du confinement, les masques ont été distribués aux particuliers en échange d'une participation libre.

Pauline a conçu et distribué des centaines de masques au personnel soignant.

Disparue en 2011, Jeanne n'a pas eu la chance d'assister à l'épanouissement créatif de sa petite-fille et à la reconnaissance du public. Pourtant, son souvenir et son savoir-faire laissé en héritage subsistent à travers les créations de Pauline Gauffreteau. Son prénom, cousu ou marqué à chaud, offre à chaque pièce un petit morceau d'histoire. Parce que Les Couillandres de Jeanne sont bel et bien une histoire de famille, de transmission et d'amour du travail bien fait. Nous leur souhaitons un très bel avenir au sein du territoire Sud-Hérault !

Œuvrer ensemble pour notre économie et sa relance !

Afin de limiter au maximum l'impact économique de la crise sanitaire qui nous touche, Sud-Hérault a fait le choix de s'associer aux différents acteurs économiques. L'objectif : garantir à nos entreprises le meilleur accompagnement possible ! Tour d'horizon des principaux dispositifs de relance mis en place :

◆ Fonds de solidarité

De quoi s'agit-il ?
Une aide d'urgence pour les entreprises mises en grande difficulté par l'épidémie de Covid-19 entre mars et mai 2020.

Participations des partenaires :

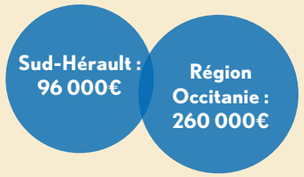

› Soit **356 000€** versés aux entreprises de Sud-Hérault !

◆ City Foliz

De quoi s'agit-il ?
Un programme de fidélité pour booster la consommation dans les commerces locaux et recréer du lien entre clients et commerçants. En décembre et janvier, vos achats dans les commerces de proximité vous rapportent des euros !

Participations des partenaires :

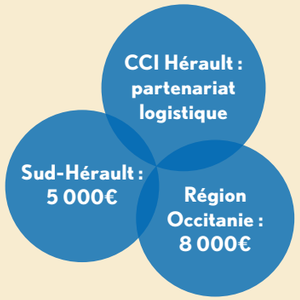

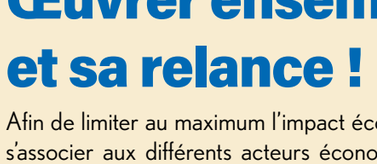

◆ Fonds L'OCCAL

De quoi s'agit-il ?
Des aides à la relance, sous forme de subventions d'investissements, d'avances remboursables et d'aides aux loyers pour les commerces, artisans et acteurs du tourisme !

À noter : les aides du Fonds L'OCCAL sont rétroactives et encore en vigueur en ce début d'année !

› Déposez vos dossiers sur : hubentreprendre.laregion.fr/financement/loccal

Participations des partenaires :

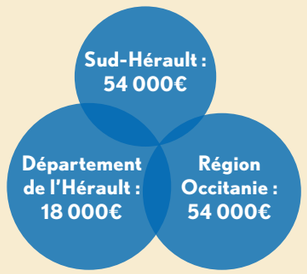

› Soit **126 000€** mobilisés pour les entreprises de Sud-Hérault

◆ PAcTE IMMO

De quoi s'agit-il ?
Un coup de pouce financier de la Communauté de communes pour encourager les entreprises dans leurs projets immobiliers, avec un complément possible de la Région Occitanie !

À noter : Ces aides sont disponibles toute l'année !

› RDV sur : www.cc-sud-herault.fr/pacte-immo/

Participations des partenaires :

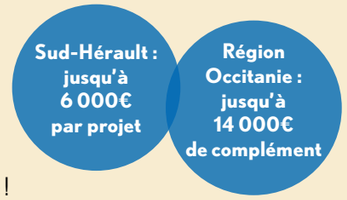

Inauguration du «Relais d'Entreprises Sud-Hérault» à Saint-Chinian

Le 17 novembre dernier sous un soleil radieux, le sous-Préfet, le Président du Département et sa vice-Présidente, le Président de Sud-Hérault et la Maire de Saint-Chinian inauguraient ce nouvel équipement intercommunal.

Ouvert depuis février dernier le lieu accueille déjà, de manière régulière ou plus ponctuelle, plus d'une dizaine de professionnels, télétravailleurs et porteurs de projet en recherche de locaux individuels ou partagés (coworking) et tout équipés !

Pour en savoir plus et réserver votre espace de travail, rendez-vous vite sur **www.cc-sud-herault.fr/economie/relais-entreprises/**

Entretenir, c'est prévenir

Depuis le 1er janvier 2018, date du transfert de compétence, la Communauté de communes Sud-Hérault est en charge de la GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Elle exerce cette compétence en collaboration avec les Etablissements Publics Territoriaux de Bassin Orb-Libron et SMMAR et les syndicats Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb et du Libron , du Delta de l'Aude et Aude Centre.

Dans le cadre de l'application de cette compétence, il a été élaboré l'EPTB Orb-Libron, en collaboration avec les services de Sud-Hérault un programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau (PPE) pour l'ensemble des bassins-versants des fleuves Orb et Libron et sur une période de 10 ans.

Ces travaux, réalisés pour la majeure partie par des opérateurs privés, ont pour but d'améliorer le fonctionnement hydromorphologique et écologique des cours d'eau.

Les secteurs d'intervention correspondent aux secteurs où la collectivité estime qu'il y a un intérêt général à intervenir, car associés à un enjeu hydraulique et/ou environnemental.

Quelques exemples de travaux réalisés à l'automne 2020

Le Savignol à la confluence avec le Lirou avant

et après intervention

Embâcles sur le Nazoure avant

et après intervention

À compter du 1er février, tous les emballages se trient !

Plus de question à se poser : à partir du 1er février 2021, tous les emballages sans exception sont à jeter dans le bac jaune. Désormais, le geste de tri sera plus simple !

Pour trier les emballages, inutile de les laver ou de les rincer. Il suffit de bien les vider et de les déposer en vrac dans le bac.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac de tri aux côtés des emballages en métal et en carton. L'extension des consignes de tri, qui porte non seulement sur les plastiques mais également sur les petits emballages alu, permettra d'accroitre les performances de recyclage tout en simplifiant le geste pour l'usager.

EMBALLAGES DÉJÀ TRIÉS :

Bouteilles et flacons en plastique

Emballages et briques en carton

Tous les pots, boîtes et tubes

Emballages métalliques

PETIT RAPPEL :

- Plier les cartons
- Bien vider les emballages sans les laver
- Sortir le bac la veille du jour de passage
- Mettre les emballages en vrac

CITEO

NOUVEAU !

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Toutes les barquettes

Tous les sachets et films en plastique

Tous les petits emballages en métal : capsules, dosettes, opercules, boîtes, feuilles aluminium

LES AUTRES DÉCHETS TRIÉS :

Tous les papiers

Tous les pots, bocaux et bouteilles en verre

Déchets de cuisine, de jardin

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES :

Ordures ménagères

Un doute, une question? Contactez le Service environnement de la Communauté de communes Sud-Hérault par téléphone au **0800 899 850** (numéro vert)

La Tour Sarrasine à Poilhes : une cuisine au féminin

À La Tour Sarrasine de Poilhes, c'est une femme qui commande en cuisine. Karine Gomez et son mari Laurent ont repris le restaurant en 2017. Elle est cheffe, il est œnologue. Ensemble, ils associent mets et vins de qualité en privilégiant l'échange avec les producteurs locaux. En 2019 le restaurant se voit décerner le Label Qualité Tourisme, et Karine devient la première Maître Restaurateur de la région. Nous les avons rencontrés juste après l'annonce du reconfinement, pour une interview menée à deux voix :

Parlez-nous de votre parcours, comment êtes-vous devenue cheffe ?

Karine Gomez : Avec de la passion. Vous ne devenez pas restauratrice à 30 ans, après avoir eu 4 enfants sans passion ! Au départ j'étais fleuriste. Les deux métiers sont liés : il faut avoir un sens artistique pour l'un et l'autre ! La cuisine a toujours fait partie de mon univers, c'est du plaisir que je voulais donner à mes enfants, ma famille. Je me réveille le matin avec l'envie de cuisiner, d'acheter des produits frais et de réaliser une recette particulière.

Comment vous êtes-vous formée ?

K : Toute seule au début. J'ai voulu réaliser des immersions en entreprise. C'est comme ça que j'ai découvert les métiers de la restauration. On m'a montré comment gérer une cuisine et j'ai adoré. Si on a l'envie d'apprendre, si on respecte les chefs et leur travail, ils vous donnent toutes les ficelles pour réussir.

Vous achetez votre premier restaurant en 2017, La Tour Sarrasine…

K : C'était comme un deuxième mariage (*rires*). J'ai voulu épouser ce restaurant, pas le changer. La Tour Sarrasine avait une réputation et tournait bien. Il fallait rester humble, respecter la clientèle et ses habitudes. La première année, les recettes n'ont pas changé. Petit à petit, j'ai ajouté de nouvelles choses. Aujourd'hui, la carte me ressemble beaucoup plus.

Où allez-vous chercher l'inspiration ?

K : D'abord de ma grand-mère pour le côté familial et convivial, et pour l'envie de faire plaisir. Des voyages aussi. Je ne reproduis pas ce que j'ai vécu mais j'adapte les ingrédients. C'est de là que vient la lotte au lait de coco. C'est instinctif, je travaille des produits locaux et saisonniers qui viennent de Nissan-lez-Ensérune, Puisserguier, Bize-Minervois… C'est l'un des critères essentiels pour être Maître Restaurateur !

En 2019 vous êtes distinguée du titre de Maître Restaurateur, qu'est-ce que cela a changé ?

K : Ce n'est pas un titre bien connu des clients mais surtout une reconnaissance pour les gens du métier. Le Maître Restaurateur ne travaille que des produits bruts et majoritairement frais. Nous travaillons avec 6 ou 7 producteurs locaux autour de nous, dont les vignerons.

La Tour Sarrasine est aussi connue pour ses vins, comment associez-vous les saveurs ?

Laurent Gomez : Je privilégie les petits vins de niche, les petites productions artisanales qu'on ne trouve pas dans la chaîne industrielle. Quand je présente un vin au client, je lui parle aussi du vigneron, de sa cave, de son histoire. Nous travaillons principalement avec caves particulières et les caves coopératives autour de Poilhes, comme celles d'Ensérune. Nous connaissons chaque producteur, il y a une histoire derrière chaque produit.

Comment abordez-vous cette période de confinement ?

K : Beaucoup de clients nous soutiennent, c'est beau. On reste optimiste pour l'avenir, avec plein de projets en tête !

©Hugo Da Costa

Ingrédients pour 4 personnes : 500 gr oignons blancs, 2 c. à s. de miel, 50 gr beurre, 2 chèvre frais de Combebelle, 6 à 8 figues, 1 pâte feuilletée (200 gr)

- Faire suer les oignons avec le beurre. Quand ils deviennent transparents et souples, ajouter le miel et laisser cuire 10 min. jusqu'à ce qu'ils prennent une couleur dorée
- Cuire la pâte feuilletée pendant 15 à 17 min à 180°
- Émietter le chèvre
- Assembler les 4 ingrédients, et enfourner 8 minutes à 180°. Au moment de servir, ajouter un filet de miel sur les figues.
- Vous pouvez aussi servir la tarte avec de la roquette ou de la mâche

▶ ***Comme accompagnement, Laurent nous conseille la cuvée Prestige 2012 du Domaine St Georges Les Cardinelles (Nissan-lez-Ensérune), à base de Cabernet Sauvignon et de Syrah. Facile à boire, le mariage des cépages apporte de l'originalité à ce vin qui s'accorde parfaitement avec le chèvre frais.***

2ème partie de Saison : mars à juin

LA SAISON

Dream Bank, Laure Mary-Couégnias - du 12 février au 3 juillet 2021, Quarante

En mars

DEUX JOURS D'HUMOUR !
À Capestang, salle Nelson Mandela :

Yacine Belhousse joue son spectacle
Vendredi 5 mars, 20h30

Révélé par le Jamel Comedy Club aux côtés de Thomas Ngijol ou Blanche Gardin, l'humoriste de 38 ans cultive un ton comique unique sur les planches, le web et la télévision, cherchant à toucher l'universalité de l'humour.

Alex Ramirès «Sensiblement viril»
Samedi 6 mars, 20h30

Considéré comme l'un des futurs grands de l'humour, Alex Ramirès dévoile avec finesse une écriture aussi drôle que touchante. Une excellente soirée en perspective...

Patrimoine / Nature
1,2,3... Plantes Sauvages ! Balades et animations
(report de la Saison 19/20)
Tout public à partir de 3 ans
Samedi 13 mars, de 10h à 18h
Babeau-Bouldoux, Rue des écoles

Théâtre
Ma langue maternelle va mourir et j'ai du mal à vous parler d'amour, Yannick Jaulin
Tout public dès 10 ans
Vendredi 19 mars, 20h30
Puisserguier, Maison du Peuple

Théâtre
Dans la peau de Cyrano, Nicolas Devort
(report de la Saison 19/20)
Tout public, à partir de 9 ans
Vendredi 26 mars, 20h30
Creissan, salle polyvalente

En avril

Concert
The Wackids, Back to the 90's
Tout public, de 6 à 99 ans !
Samedi 10 avril, 18h
Capestang, Salle Nelson Mandela

Le concert Rock'n'Toys pour adultes où il faut amener les enfants ! Pour ce nouveau spectacle, les Wackids nous embarquent dans un retour vers le passé qui ravivera la jeunesse des parents et transmettra aux enfants la culture rock de la fin du siècle dernier.

Concert
Ben Mazué, Paradis Tour
Tout public
Vendredi 16 avril, 20h30
Capestang, Salle Nelson Mandela

Jeune public / Cirque d'objets, magie
Quand les ânes voleront, Compagnie Blabla Productions
Jeune public dès 6 ans
Mercredi 21 avril, 15h
Cessenon-Sur-Orb, Salle des fêtes

Jeune public / Théâtre clownesque, mime
Déboires, Compagnie La Volubile
Jeune public dès 4 ans
Mercredi 28 avril, 10h & 15h
Puisserguier, Maison du Peuple

En mai

Patrimoine / Médiéval
La Médiévale en Sud-Hérault
(report de la Saison 19/20)
Tout public, dès 3 ans
Samedi 8 mai, de 10h à 18h
Creissan, cœur de village & esplanade

Des chevaliers aux princesses, des légendes aux grands événements historiques, des rois guerriers aux rois oubliés... Cette année, la médiévale vous emmène à nouveau au cœur d'une époque qui n'a pas fini de vous dévoiler tous ses secrets.

Concerts
Tom Poisson / Nilco
Mercredi 12 mai, 20h30
Puisserguier, Maison du Peuple

Dans une ambiance intimiste, nous vous proposons de découvrir les univers de deux artistes singuliers, que nous avions accueillis la saison dernière au travers de projets collectifs. Tom Poisson (Les Fouteurs de joie) et Nilco (Candide), rencontre.

Théâtre
Batman contre Robespierre, Grand Colossal Théâtre
Tout public
Samedi 22 mai, 18h
Poilhes, Place de l'Horréum

Conférence et exposition
Femmes en Méditerrannée antique, par Virginie Girod
Tout public
Vendredi 28 mai, 19h
Assignan, cave du Château Castigno

Concert
L'École de musique accueille Soa
Tout public
Samedi 29 mai, 20h30
Capestang, Salle Nelson Mandela

En juin

Festival / Concerts
Jazzedarnes
Vendredi 4 juin, 21h
Samedi 5 juin, 19h30 *(repas-concert)*
Cazedarnes, patio de la Bibliothèque Municipale

Cirque d'objets
Bateau, Compagnie Les Hommes sensibles
Tout public, dès 5 ans
Vendredi 11 juin, 20h30
Pierrerue, Salle L'étape

Patrimoine / Paléontologie
Ouh ouh ah ah ah... Les grands singes sont là ! chantier de fouilles et exposition
Tout public dès 3 ans
Samedi 19 juin, de 10h à 18h
Montouliers, Salle polyvalente & chantier de fouilles de Montredon

Petite enfance / Théâtre d'objets
Le Chapoto, Compagnie Bachibouzouk *(report de la Saison 19/20)*
Très jeune public, de 1 à 3 ans
Vendredi 25 juin, 9h & 10h30
Samedi 26 juin, 10h30
Capestang, Maison du Peuple

Renseignements, réservations et abonnements
04 67 62 36 26 - reservation.lasaison@cc-sud-herault.fr
www.lasaison-sudherault.fr

Le Domaine, lieu d'exposition

Ancienne cave viticole située à Roueïre (Quarante) en plein cœur d'un vignoble languedocien, le Domaine comprend une salle d'exposition temporaire dédiée à l'art contemporain. Tantôt monographiques, tantôt réunissant les créations de plusieurs artistes, les expositions posent un nouveau regard sur le patrimoine. Nature, littérature, peinture, photographie ou encore archéologie... elles traitent d'un thème précis sous un angle moderne, pédagogique et éducatif. Elles plongent ainsi les visiteurs au cœur de la création contemporaine et les poussent à interroger le monde dans ses dimensions historiques, actuelles et futures.

Conçues comme des projets vivants, les expositions donnent lieu à une programmation diversifiée dans le cadre de La Saison et du Service éducatif : vernissage, résidence d'artistes, workshops, contes illustrés, stage et ateliers d'arts plastiques... Promouvant la pluridisciplinarité et la fusion des arts, les expositions deviennent ainsi un support d'expression artistique unique pour le public participant.

Le Domaine est un espace culturel dédié à la création artistique. Il a la particularité de réunir en un même lieu une salle d'exposition d'art contemporain, un Service éducatif de territoire et un fonds patrimonial spécialisée dans l'Histoire, l'art et le patrimoine. Coordonnées par le Service éducatif Sud-Hérault, les expositions sont ouvertes à tous. Depuis sa création en 2008, le service mène des actions ludiques et éducatives favorisant la rencontre entre l'art et le patrimoine. Son but ? Prouver que l'art est un puissant vecteur de lien social mais aussi un moyen de dynamiser les territoires ruraux. Grâce au domaine, le Service éducatif s'engage pleinement auprès de ces différents publics. Ce lieu culturel devient le symbole de sa démarche. Il représente l'union entre le patrimoine historique et la création artistique actuelle.

Pour avoir plus d'informations sur les activités du Domaine, renseignez-vous auprès du Service éducatif Sud-Hérault :
04 67 93 89 54 - service.educatif@cc-sud-herault.fr

Dream Bank par Laure Mary-Couégnias

Cette exposition du 12 février au 3 juillet 2021 explore l'univers fascinant des songes. À cette occacion, l'artiste répond à nos questions :

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?
Je m'appelle Laure, je suis née en Haute-Savoie en 1989. J'ai d'abord obtenu un diplôme de haute-couture, puis un autre de technicienne des métiers du spectacle option costume pour finir par être diplômée de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon en 2015.

Pourquoi avez-vous créé cette exposition autour de la thématique du rêve ?
En plein confinement, j'ai réfléchi à ce monde extérieur, calme et printanier auquel nous avions momentanément un accès restreint. Les sphères dans lesquelles nous étions dans l'attente nous ont donné de nouvelles perceptions, de temps, d'espace, de déplacement etc... C'est donc l'image de la sphère qui a commencé à croître dans ma réflexion, celle qui nous offre l'accès à toutes les libertés, notamment celle du rêve, face à quoi nous sommes tous unis et égaux.

Pouvez-vous nous expliquer le concept de Dream Bank ?
Tout a commencé lorsque, au hasard de mes recherches sur internet, je tombe sur un article qui parle d'une banque qui contient uniquement des « rêves ». Ceci ayant fortement attisé ma curiosité, je décide de me rendre sur ce site internet « Dream Bank » pour ainsi lire les récits des rêves déposés. Seulement, comme toutes banques, les rêves sont protégés dans leurs comptes... J'ai tout de même réussi à trouver un moyen d'accéder à un certain nombre de récits. Ceux-ci ont été les premières amorces du travail de cette exposition.

L'homme est absent de toutes vos créations, pourquoi ?
La figure humaine peut ne pas être représentée sans pour autant être absente. Le passage humain est toujours quelque part dans mon travail; il peut s'agir d'un objet manufacturé, d'un paysage organisé, d'un animal à la posture et au regard domestiqué, une lumière un peu trop saturée. La nature m'inspire, elle me manque aussi, alors, bien qu'elle soit menacée, j'essaie de continuer à la faire vivre grâce aux souvenirs.

Êtes-vous heureuse d'exposer au Domaine ?
C'est un honneur pour moi d'exposer dans ce lieu et ce paysage si beau, si inspirant. Tout le travail engagé par l'équipe ne peut être que motivant, je me réjouis d'avance des rencontres futures avec les visiteurs de l'exposition, et notamment les participants des workshops.

Parlez-nous de vos projets ? Vos expositions en cours et à venir ?
Je participe actuellement à une exposition collective dans une Galerie à Londres de novembre 2020 à janvier 2021, et je prépare aussi de nouvelles oeuvres pour des expositions personnelles à Los Angeles et en Grèce, à découvrir au cours de l'année 2021.

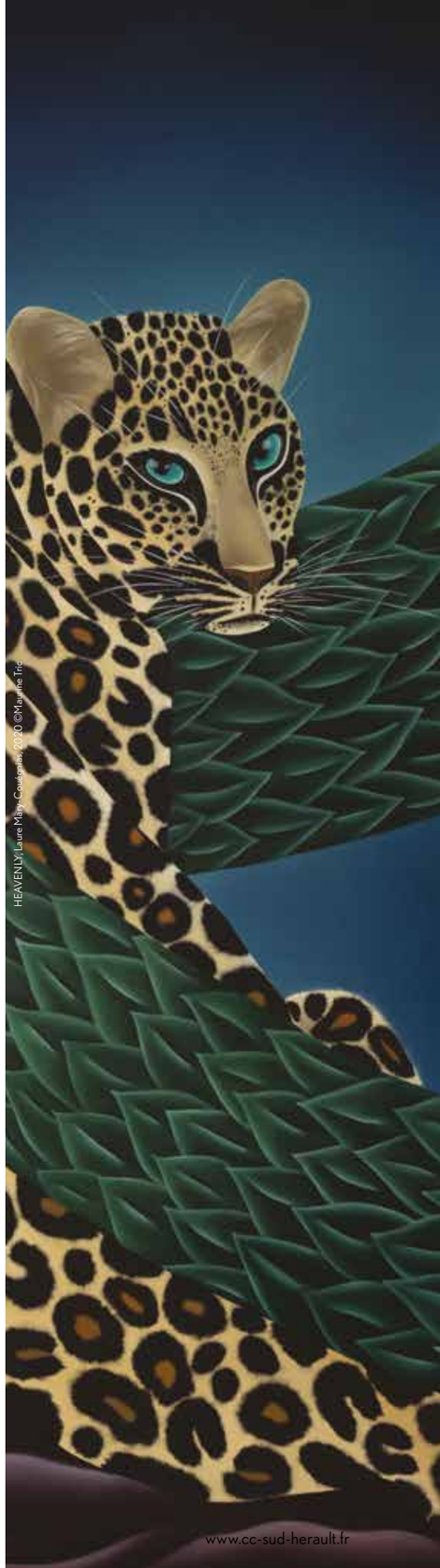
HEAVENLY Laure Mary-Couégnias, 2020 ©Maurine Tric

Focus sur les études des sols obligatoires depuis octobre 2020

Obligatoires ? Pourquoi :

La Loi ELAN du 23 Novembre 2018 a rendu les études géotechniques (communément appelées « études des sols ») obligatoires depuis le 1er octobre 2020. Elles concernent les zones potentiellement argileuses. Cela s'explique par :

› Le nombre croissant de sinistres lié à une mauvaise connaissance des sols et à une construction inadaptée ;

› Une amélioration des connaissances sur le phénomène de retrait-gonflement des argiles, permettant une diffusion de la connaissance à la parcelle (voir le site ***www.georisques.gouv.fr)*** ;

› L'impact du changement climatique entrainant des variations plus importantes de l'humidité des sols, ce qui accentue le risque de sinistres.

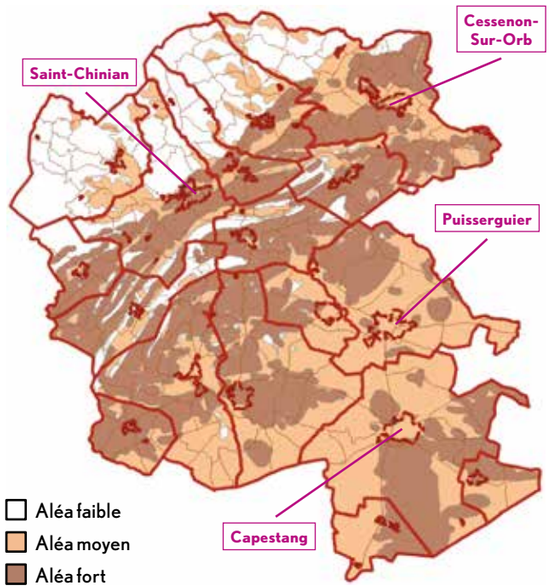

Carte des secteurs concernés en Sud-Hérault

Chronologie :

Du terrain constructible à la réalisation de ma maison :

Je souhaite acquérir un terrain constructible.
› Le vendeur doit réaliser à ses frais l'étude géotechnique préalable pour m'informer sur la nature du sol.

▼

Le terrain m'appartient.
› Je commence à définir mon projet et en parallèle, je fais appel à un bureau d'études pour réaliser l'étude géotechnique de conception.

▼

Mon projet est prêt.
› Je dépose mon permis de construire, et après son obtention je lance la construction conformément aux études réalisées.

▼

Ma construction est terminée.
› Je déclare en mairie l'achevement des travaux. Une personne assermentée pourra venir contrôler la conformité de ma construction.

Secteurs et projets concernés

Les villages de l'intercommunalité sont particulièrement concernés par l'aléa retrait-gonflement des argiles. Hormis le Nord-Ouest synonyme de piémont, la quasi-totalité des zones urbanisées se situe soit en aléa moyen (teinte claire sur la carte), soit en aléa fort (teinte foncée).

Les différentes études :

Deux types d'études sont dorénavant obligatoires :

› **L'étude géotechnique préalable** (dite G1) : elle doit être réalisée par le vendeur d'un terrain constructible avant le passage devant le notaire. Celui-ci ne pourra pas acter la vente si l'étude n'est pas réalisée, car ce document doit être annexé à l'acte ou à la promesse de vente. Elle consiste à identifier les risques géotechniques d'un terrain et définit des principes généraux de construction permettant de prévenir le risque. Sa durée de validité est de 30 ans. Elle doit permettre d'affiner l'évaluation du risque à l'échelle du terrain.

› **L'étude géotechnique de conception** (dite G2) : elle prend en compte l'implantation et les caractéristiques du bâtiment. Celle-ci prescrit des dispositions de construction adaptées à la nature du sol, elle n'est valable que pour le projet en vue duquel elle a été réalisée. De manière générale, elle sera tenue de suivre les attendus techniques définis par les différents arrêtés du 24/09/20.

Dans les deux cas, ce travail doit être réalisé par des bureaux d'études spécialisé en la matière. Le rendu des études pourra vraisemblablement être demandé par la banque (lors de la contractualisation du prêt) et plus sûrement par l'organisme assurant votre habitation.

Les attendus techniques

L'ensemble du contenu technique attendu est repris dans les arrêtés déjà cités. Les attendus concernent principalement la profondeur des fondations (0,80m minimum requis en aléa moyen, contre 1,2m minimum en aléa fort) mais aussi l'aménagement de puisards, le drainage des eaux de ruissellement et d'autres dispositions détaillées et consultables sur internet.

Plus d'informations sur notre site :
www.cc-sud-herault.fr

Le surcoût à prévoir :

Estimation du surcoût pour un pavillon classique de 96m² (12 x 8m) en zone d'aléa retrait-gonflement des argiles fort.

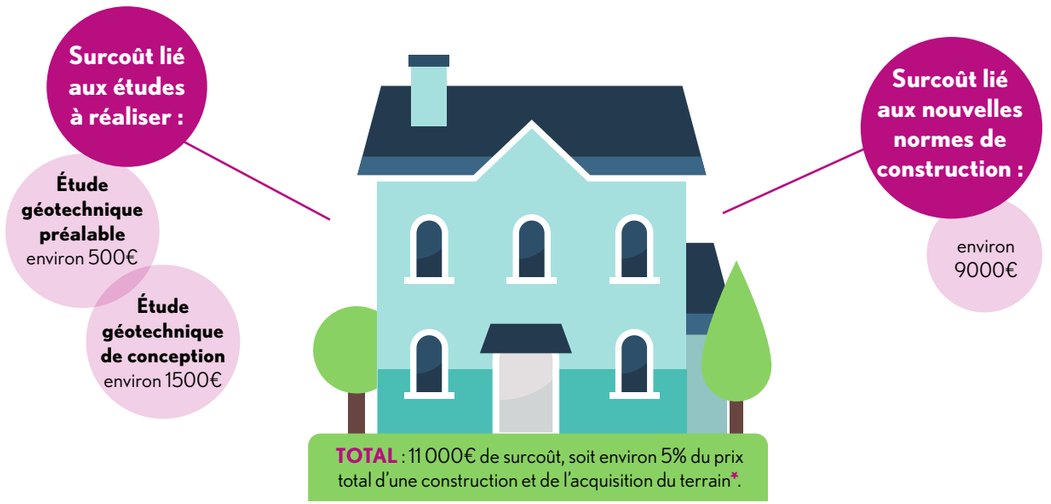

**** Attention !*** Les prix du marché concernant les études et le surcout en matière de construction ne sont pas réglementés. Les montants donnés sont mentionnés à titre indicatif, après consultation de plusieurs professionnels locaux du secteur.

Sud Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Magazine de la Communauté de communes Sud-Hérault
Journal d'information édité par la Communauté de communes Sud-Hérault
1, allée du Languedoc - 34620 Puisserguier
Tél. 04 67 93 89 54 - Fax. 04 67 93 73 32 - Mail. accueil@cc-sud-herault.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Badenas

Rédaction : comité de rédaction

Impression : JF impression - www.jf-impression.com

Tirage : 8500 exemplaires

Numéro ISSN : 2646-1218

Toute reproduction totale ou partielle est interdite.

Retrouvez nous sur le web !